



MAIRIE DE PROPRIANO
6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO
T. 04.95.76.00.44

Propriano, le 08 juillet 2024

ARRETE N° 2024- 034

**INTERDISANT LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION
RUE LEANDRI
DU 08 JUILLET AU 02 AOÛT 2024**

Le Maire de la Commune de Propriano ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;
Vu le Code de la Route, article R.37-1 ;
Vu le Code Pénal, et notamment son article R.610-5 ;
Vu le règlement général de circulation de la Commune de Propriano ;
Vu la demande de l'Entreprise CDTP sis : Quartier Quatrina 20110 PROPRIANO, afin d'effectuer des travaux de requalification des voiries communales sis : Rue LEANDRI -20110 PROPRIANO.

ARRETE

-Article 1^{er} : En raison des dits travaux, le stationnement et la circulation seront interdite Rue LEANDRI, de l'école maternelle jusqu'à l'intersection de la Rue Martin-Joseph SORBA, à compter du 08 juillet 2024, jusqu'au 02 août 2024.

-Article 2 : Les différents panneaux de signalisation d'interdiction de stationnement et de réglementation de circulation seront posés par les entreprises en charge des travaux.

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident pour lesdits travaux.

-Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

-Article 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée.

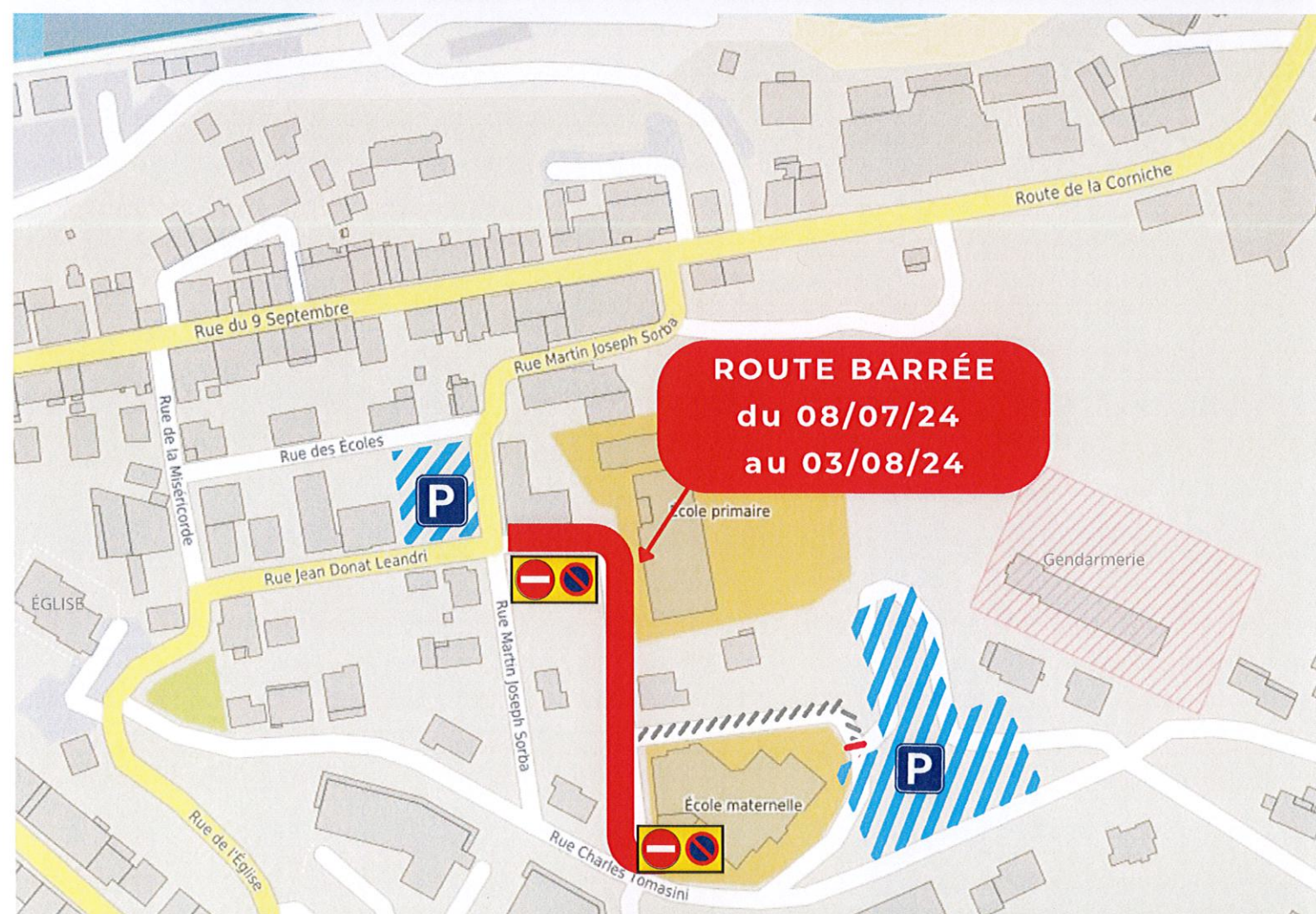
Fait à Propriano, le 08 juillet 2024
Le conseiller municipal délégué



Jean-Baptiste OLLANDINI

TRAVAUX
DU 08/07/2024
AU 02/08/2024

**CETTE OPÉRATION DE RÉNOVATION URBAINE
EST RÉALISÉE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ
DE VIE DES RIVERAINS ET RENFORCER LA
SÉCURITÉ DES USAGERS**



ORT
RÉHABILITATION DES RUES
DU CENTRE VILLE